

Éléments financiers

Commission permanente
du 10/06/2024

N° 49555

Dépense(s)

Recette(s)

Imputation	chapitre 77-fonction 221-Nature 7711 - Pénalités pour retard sur délai d'exécution
Objet de la recette	Pénalités pour retard sur délai d'exécution
Nom du tiers	LIMEUL SAS
Montant	880 €